

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 MAI 2013**

Délibération
n° 2013.05.127

Salle de spectacles
"La Nef" - Régie dotée
de l'autonomie
financière en charge
de la gestion de la
salle de spectacles
d'intérêt
communautaire :
désignation du
directeur

LE VINGT TROIS MAI DEUX MILLE TREIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **15 mai 2013**

Secrétaire de séance : Michel BRONCY

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, Michel BONNEFOND, Patrick BOUTON, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Monique DALLAIS, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Zahra SEMANE, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

André BONICHON à Jean-Pierre GRAND, Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Yves BRION à Françoise COUTANT, Madeleine LABIE à Gérard DESAPHY, Joël LACHAUD à Dominique LASNIER, Rachid RAHMANI à Djillali MERIOUA, Frédéric SARDIN à Véronique MAUSSET, Dominique THUILLIER à Janine GUINANDIE

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Philippe RICHARD par Michel BONNEFOND, Gilles VIGIER par Monique DALLAIS

Excusé(s) :

Didier LOUIS, Jean-François DAURE, François ELIE, Nadine GUILLET, Redwan LOUHMADI, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Martine RIVOISY

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MAI 2013

**DELIBERATION
N° 2013.05.127**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / EQUIPEMENTS
CULTURELS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

**SALLE DE SPECTACLES "LA NEF" - REGIE DOTEES DE L'AUTONOMIE FINANCIERE EN
CHARGE DE LA GESTION DE LA SALLE DE SPECTACLES D'INTERET COMMUNAUTAIRE :
DESIGNATION DU DIRECTEUR**

La régie dotée de la seule autonomie financière en charge de la gestion de la salle de spectacles d'intérêt communautaire « La Nef », conformément à l'article R. 2221-3 du code général des collectivités territoriales, « *est administrée, sous l'autorité du président de la communauté d'agglomération et du conseil communautaire, par un conseil d'exploitation et son président, ainsi que par un directeur* ».

Les articles L 2221-14 et R 2221-67 organisent la désignation du directeur de régie dotée de l'autonomie financière. Celui-ci est désigné par le conseil communautaire sur proposition de Monsieur le Président de la communauté d'agglomération.

Le directeur ainsi désigné par le conseil communautaire est ensuite nommé par Monsieur le Président de la communauté d'agglomération.

Vu l'avis de la commission de recrutement qui s'est tenue le 6 avril 2013, la candidature de Monsieur Mokhtar BAHNAS a été retenue,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 14 mai 2013,

Je vous propose :

DE DESIGNER, sur proposition de Monsieur le Président du GrandAngoulême, Monsieur Mokhtar BAHNAS comme directeur de la régie en charge de la gestion de la salle de spectacles d'intérêt communautaire « La Nef » à compter du 17 juin 2013.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

29 mai 2013

Affiché le :

29 mai 2013